



Liberté • Égalité • Fraternité

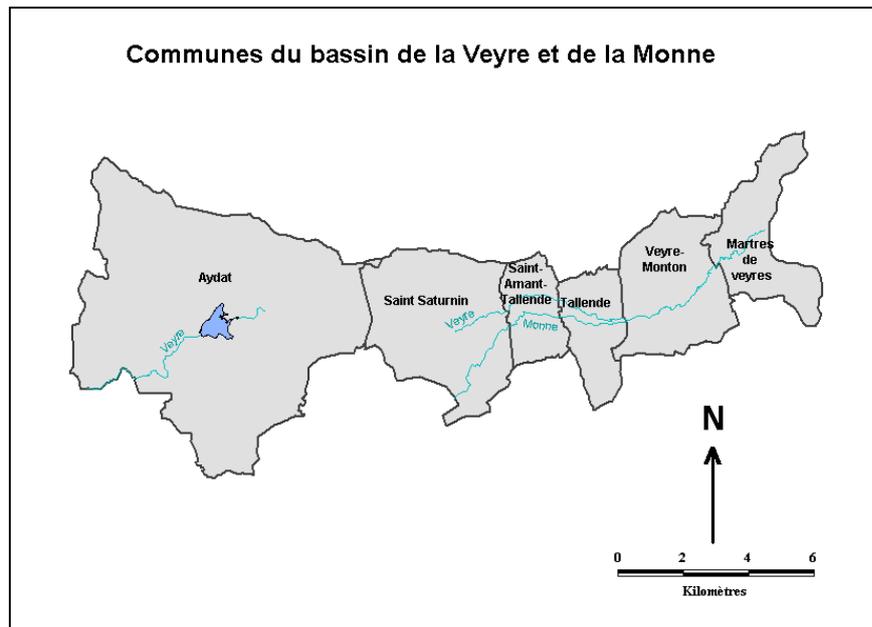
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFECTURE DU PUY-DE-DOME

# PLAN DE PRÉVENTION DES RISQUES NATURELS INONDATION DE LA VALLEE DE LA VEYRE

## ANNEXE

Contenu du document : 1. Descriptif succinct des études antérieures  
2. Extraits d'archives sur les évènements passés



Décembre 2008

# 1. Etudes antérieures

## *Etablissement d'un plan de prévention aux risques sur la vallée de la Veyre -1996- Laboratoire régional des ponts et chaussées de Clermont-Ferrand*

### **Objectif de l'étude**

L'étude produite par le laboratoire régional des ponts et chaussées de Clermont-Ferrand a pour but de mettre en évidence les secteurs soumis aux inondations de la Veyre. Le secteur étudié comprend cinq communes : Aydat, Saint Amant-Tallende, Tallende, Veyre-Monton, les Martres de Veyre.

### **Méthode et description de l'étude**

L'étude décrit en premier lieu les caractéristiques géomorphologiques du bassin versant de la Veyre. Dans un deuxième temps, le dossier analyse l'hydrologie du bassin versant pour évaluer les crues décennale et centennale. Les débits spécifiques retenus et la surface des bassins versants (au droit des communes étudiées) sont présentés dans un tableau. Une recherche historique des événements du passé est effectuée et révèle des hauteurs d'eau, témoignages et dégâts qui ont eu lieu entre 1755 et 1994.

Une analyse par communes renseigne sur les sites sensibles (ouvrages d'art, Etablissement Recevant du Public, habitations et aménagements divers) présents dans la zone inondable.

### **Documents cartographiques réalisés**

La représentation cartographique découpée en plusieurs planches indépendantes pour chaque commune, s'étend en amont, de l'Ouest du Bourg d'Aydat jusqu'à la confluence, en aval, avec l'Allier.

Ces cartographies nous renseignent sur :

- le champ d'inondation de la crue de 1992 : il est représenté par trois cartographies au 5000 ème ciblées sur les zones urbaines de Tallende, Veyre-Monton et Les Martres de Veyre ainsi que par deux cartes au 10 000 ème regroupant les communes de Tallende et Veyre-Monton d'une part et Veyre-Monton et Les Martres de Veyre d'autre part.

- **l'aléa exceptionnel** : il correspond soit à la crue historique la plus forte ou bien à la crue de période de retour 100 ans. Un découpage en trois zones distinctes (aléa faible, aléa faible à modéré, aléa modéré à fort ou aléa fort à très fort) a été choisit suivant deux critères qui sont la hauteur de submersion et la vitesse de courant.

- **la vulnérabilité** : elle est représentée selon trois niveaux (forte, moyenne et faible) et a été déterminée d'après le type d'occupation du sol (POS)

- **le risque** : il est issu du croisement entre la carte d'aléa et la carte de vulnérabilité. Son appréciation est organisée suivant quatre zones distinctes : Zone naturelle à préserver, Zone à risque fort, Zone artificiellement protégée, Zone à risque modéré.

**Etude diagnostique du fonctionnement hydraulique des rivières Veyre et Monne et proposition d'aménagements pour réduire le risque inondation -2006- ANTEA**

**Objectif de l'étude**

Sur la vallée de la Veyre, une modélisation hydraulique a été réalisée par le bureau d'études ANTEA dans le cadre d'une étude diagnostique sur le fonctionnement hydraulique des rivières Veyre et Monne.

Cette mission a été réalisée pour le compte du syndicat mixte de la Vallée de la Veyre comprenant quatre communes : Saint Amant Tallende, Tallende, Veyre-Monton, et Les Martres de Veyre.

**Méthode et description de l'étude**

Pour réaliser cette mission, ANTEA a scindé son étude en deux phases distinctes.

Dans un premier temps, l'objectif fut de mieux appréhender le fonctionnement hydraulique du cours d'eau à travers la création d'un modèle hydraulique pour identifier les secteurs problématiques.

Celui-ci à été réalisé à l'aide du logiciel MIKE FLOOD sur un tronçon de 11 km. Le secteur modélisé s'étend de la commune de Saint Amant Tallende en amont des ponts dits « de la Veyre » et « de la Monne » jusqu'au niveau de la confluence avec l'Allier.

La modélisation hydraulique, consiste à simuler les écoulements des fluides à l'aide de modèles mathématiques complexes sur la base de données topographiques représentatives du terrain naturel. Il est alors possible de tester l'impact d'aménagements ou de définir des niveaux d'eau aux points de calcul pour différents scénarii hydrologiques ou aménagements.

La phase préparatoire à la création du modèle répertorie l'ensemble des aménagements et interventions effectuées sur le lit de la rivière puis détermine des débits de crue pour des périodes de retour de 10 ans, 50 ans et 100 ans.

Cours d'eau	La Monne (confluence avec la Veyre)
Caractéristiques	
Taille du bassin versant	57,7 km <sup>2</sup>
Temps de concentration	3,7 h
Débit de crue d'occurrence 10 ans	20 m <sup>3</sup> / s
Débit de crue d'occurrence 50 ans	28 m <sup>3</sup> / s
Débit de crue d'occurrence 100 ans	71 m <sup>3</sup> / s

Caractéristiques du bassin versant de la Monne (source : ANTEA, 2006)

Cours d'eau	La Veyre (confluence avec la Monne)	La Veyre (confluence avec l'Allier)
Caractéristiques		
Taille du bassin versant	71,9 km <sup>2</sup>	142 km <sup>2</sup>
Temps de concentration	4,1 h	5,3 h
Débit de crue d'occurrence 10 ans	13 m <sup>3</sup> / s	40 m <sup>3</sup> / s
Débit de crue d'occurrence 50 ans	18 m <sup>3</sup> / s	56 m <sup>3</sup> / s
Débit de crue d'occurrence 100 ans	49 m <sup>3</sup> / s	120 m <sup>3</sup> / s

Caractéristiques du bassin versant de la Monne (source : ANTEA, 2006)

Les débits de crue décennale sont obtenus suivant la méthode de CRUPEDIX. Les débits cinquantennaux sont calculés à partir d'une extrapolation suivant la méthode du GRADEX

La construction du modèle a également nécessité des missions topographiques qui ont consisté à réaliser :

- des prises de vue aériennes
- un modèle numérique de terrain
- des levés d'ouvrages et de profils en travers

Dans un second temps, ANTEA propose plusieurs aménagements et solutions techniques selon divers scénarios afin de réduire la vulnérabilité des sites sensibles.

On note également que cette démarche est accompagnée d'une estimation financière pour chaque projet proposé.

### ***Programme de prévention contre les inondations liées au ruissellement pluvial urbain et aux crues torrentielles -SOMIVAL***

Ce document élaboré par le bureau d'étude SOMIVAL concerne les communes des Martres de Veyres, Veyre-Monton et de Tallende. L'étude est présentée sous forme de fiches techniques et nous renseigne sur plusieurs points :

#### **-Le cadre administratif des communes**

#### **-Les caractéristiques de l'aléa**

**-L'hydrologie :** Cette partie décrit les principales caractéristiques du cours d'eau, à savoir, une estimation des débits de crues décennale, centennale et exceptionnelle. Ce chapitre recense également l'intégralité des obstacles à l'écoulement (routes, canaux, voies ferrées et barrages) ainsi que les ponts. Ces derniers sont dimensionnés à travers des croquis et localisés sur un plan joint au document.

La description estime également les profondeurs au droit des ouvrages. On obtient des renseignements précis d'estimation de tirant d'eau, hauteur d'eau au-dessus du tablier et sur les sections d'écoulement suivant des périodes de retour de 10 ans, 100 ans et exceptionnelle.

**-Les crues historiques :** plusieurs crues sont recensées pour lesquelles on précise les secteurs victimes d'inondation.

**-La géomorphologie :** plusieurs observations sont faites sur la morphologie et l'anthropisation du cours d'eau.

**-L'occupation du sol :** un tableau nous informe sur le type d'occupation du sol qui est situé en zone inondable selon s'il se trouve dans le lit moyen ou majeur.

**-Questions diverses :** une dernière partie nous renseigne sur les documents administratifs disponibles dans la commune (plan d'urbanisme, plan de prévention...).

## 2. Evénements historiques

Date de l'événement	Communes concernées (d'après les témoignages)	Dégâts recensés	Commentaires
1733	Saint Saturnin	Aucune information	
1737	Saint Saturnin	Aucune information	
Décembre 1755	Saint Saturnin, Saint-Amant Tallende, Tallende	Saint amant Tallende : Arche de pont endommagé	Crue de la Monne
3 Septembre 1759	Veyre (aujourd'hui Veyre-Monton)	Aucune information	
5 Juillet 1763	Tallende	Important charriage de matériaux (sable, pierres et rochers), crue de la Monne	
18 Juillet 1835	Saint-Amant Tallende	Aucune information	Unique trace de crue répertoriée au XIX <sup>e</sup> siècle. Evènement simultané avec les inondations de Clermont-Ferrand, Saint Sauves, Chamalière, Royat
1929	Les Martres de Veyre		
1943	Veyre-Monton, Les Martres de Veyre	Les Martres de Veyre : Inondation -de la rue du Pressoir -des maisons en rive gauche de la rue du moulin -Impasse du grand clos	
1965	Veyre-Monton	Rue du pressoir submergée	
10 Novembre 1976	Saint-Amant Tallende, Tallende, Les Martres de Veyre	Tallende : 40 cm d'eau dans la Rue des forts. A l'aval ensemble des vergers inondé	
1981	Tallende		
Janvier 1982	Tallende, Veyre-Monton, Les Martres de Veyres	Les martres de Veyre : Inondation des sous sols dans la rue du pressoir	
Mars 1988		Aucune information	
26 au 27 Juin 1990	Veyre-Monton et Les Martres de Veyre	Aucune information	<b>Arrêté CATNAT</b> Veyre-Monton et Martres de Veyre
4 au 6 Juin 1992	Saint Amant Tallende et Les Martres de Veyre	Aucune information	<b>Arrêté CATNAT</b> Saint Amant Tallende et Les Martres de Veyre

Date de l'événement	Communes concernées (d'après les témoignages)	Dégâts recensés	Commentaires
Les 9 au 12 Juin 1992	Saint-Amant Tallende, Tallende, Veyre, Les Martres de Veyre,	Aucune information	<b>Arrêté CATNAT</b> pour Saint-Amant-Tallende, Tallende, Veyre-Monton, Les Martres de Veyre. Crue plus importante que celle du 5 Juin 1992.
4 au 6 Novembre 1994	Saint-Amant-Tallende Tallende, Tallende, Veyre-Monton, Les Martres de Veyre	Aucune information	<b>Arrêté CATNAT</b> pour Saint-Amant-Tallende, Tallende, Veyre-Monton, Les Martres de Veyre Crue similaire à celle de 1992(les mêmes points sensibles ont été touchés. Elle s'est produite de jour ce qui a permis une meilleure réaction des habitants. Aux Martres de Veyre, l'eau atteint la cinquième marche du Lavoir à l'aval du pont près de la Gare
21 Janvier 1995	Saint-Amant-Tallende	Aucune information	<b>Arrêté CATNAT</b> pour Saint-Amant-Tallende
21 Juin 1995	Saint-Amant-Tallende	Aucune information	<b>Arrêté CATNAT</b> pour Saint-Amant-Tallende
28 Avril 1998		Aucune information	
25 au 29 décembre 1999	Saint-Amant-Tallende, Tallende, Veyre-Monton, Les Martres de Veyre	Aucune information	<b>Arrêté CATNAT</b> pour Saint-Amant-Tallende, Tallende, Veyre-Monton, Les Martres de Veyre
12 Septembre 2000	Veyre-Monton	Aucune information	<b>Arrêté CATNAT</b> Veyre-Monton
1 au 5 décembre 2003	Les Martres de Veyre	Aucune information	<b>Arrêté CATNAT</b> pour Les Martres de Veyre

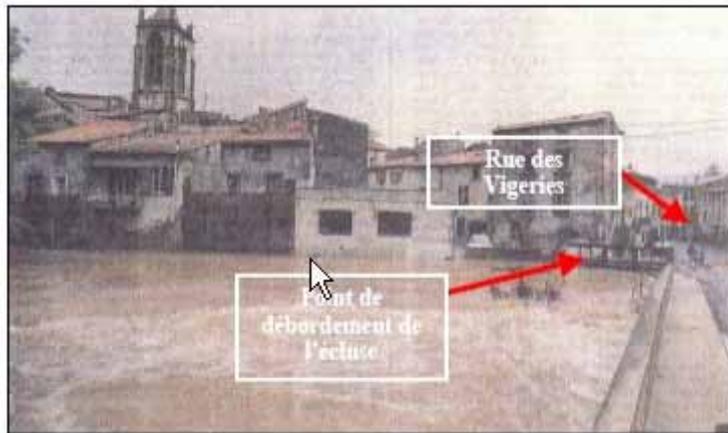
### 3. Photographies de crues historiques



Commune des Martres de Veyre

Rue Monédade

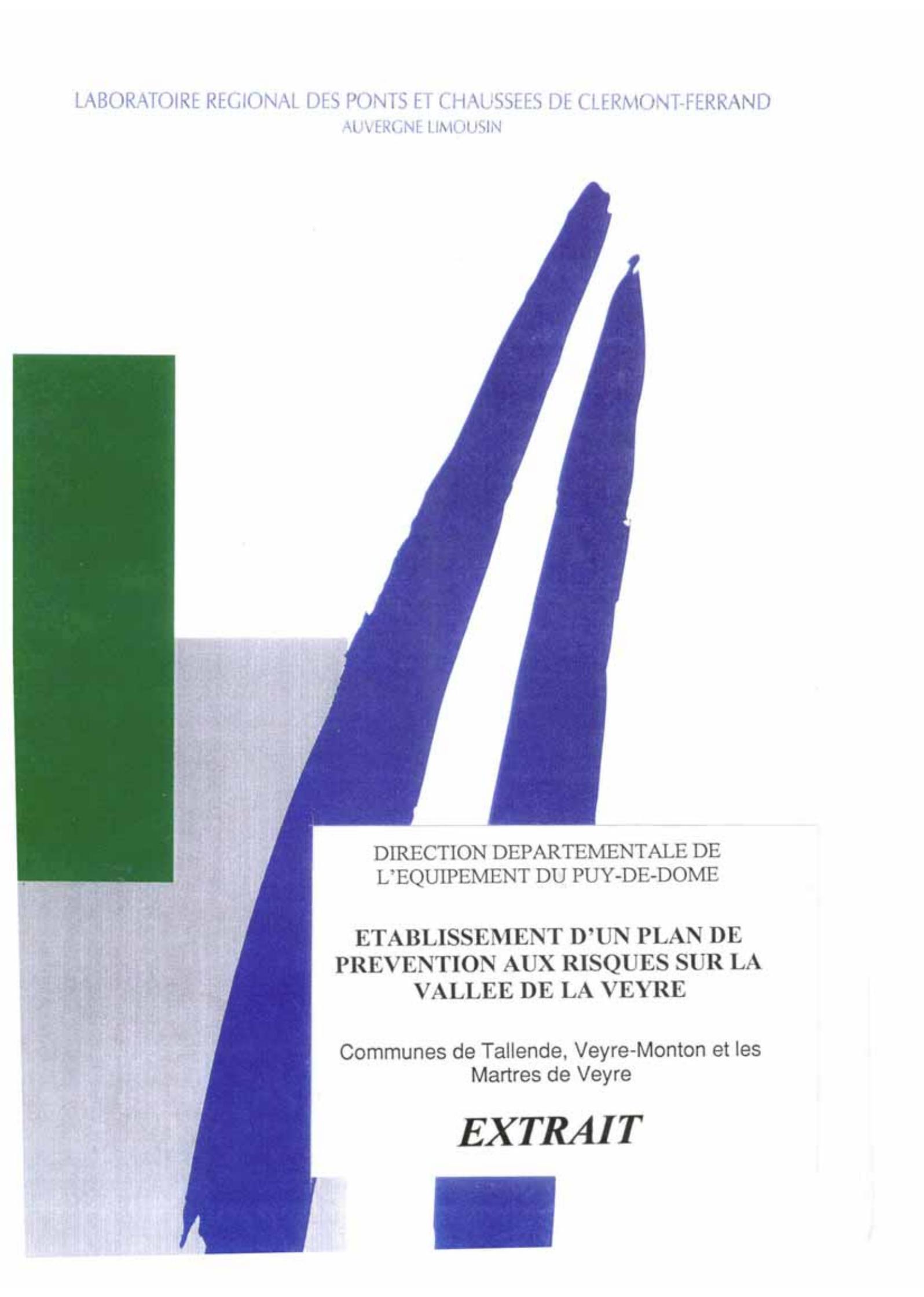
Source : DDE Puy de Dôme



**Commune des Martres de Veyre**

**Ecluse rue des Vigeries**

**Sources : DDE Puy de Dôme - ANTEA**



DIRECTION DEPARTEMENTALE DE  
L'EQUIPEMENT DU PUY-DE-DOME

**ETABLISSEMENT D'UN PLAN DE  
PREVENTION AUX RISQUES SUR LA  
VALLEE DE LA VEYRE**

Communes de Tallende, Veyre-Monton et les  
Martres de Veyre

***EXTRAIT***



### **3. ETUDE HISTORIQUE DES CRUES**

Ce chapitre s'articulera en deux parties :

- ↳ Dans un premier temps, la recherche sur les principaux événements qui se sont produits du 18<sup>ème</sup> au 19<sup>ème</sup> siècle sera présentée.
- ↳ Dans un deuxième temps, les principales crues contemporaines seront évoquées. Cette dernière étude permettra la réalisation de la cartographie d'un des événements les plus importants et les mieux connus.

#### **3.1. LES CRUES DE LA VEYRE ET DE LA MONNE DU 18<sup>EM</sup> AU 19<sup>EM</sup> SIECLE**

Une recherche de documents établissant l'existence de crues historiques de la Veyre et de la Monne, a été menée aux archives départementales du Puy de Dôme. Un certain nombre de documents a permis de mettre en évidence des sinistres ayant eu lieu sous l'ancien régime (XVIII<sup>ème</sup> siècle). Etant donnée la masse considérable de documents à consulter, il n'a pas été possible d'effectuer une recherche aussi approfondie sur la période suivante (XIX<sup>ème</sup> - début XX<sup>ème</sup>). Voici les principales informations, relative à chaque lieu-dit traversé par les ruisseaux, qui ont pu être obtenues :

##### **- Saint-Saturnin :**

Dans des documents datés respectivement de 1733, 1737 et 1755<sup>(1)</sup>, il est fait référence à une ou plusieurs crues de la Monne (associée à un autre torrent), ayant causé l'inondation de prés, le charriage de sable et de pierres sur les terres et la destruction de chemins, au droit de Saint-Saturnin.

##### **- Saint-Amant-Tallende :**

On trouve un document faisant référence à la crue de la Veyre qui s'est produite en décembre 1755<sup>(2)</sup> : pierres et roches charriées par la crue, une arche de pont est endommagée.

##### **- Tallende :**

Une requête des habitants de Tallende et de Benoît Duvernin, médecin à Clermont, évoque les débordements de la Monne dans la paroisse<sup>(3)</sup>. Deux dates sont citées : la crue de

**décembre 1755** et celle du **5 juillet 1763**. Voici quelques extraits de ce document qui permettent d'apprécier l'ampleur des sinistres :

*« Il ne se passe point d'année que cette rivière de Monne ne déborde et ne fasse un tort considérable auprès du suppliant... »*

*« Au mois de décembre 1755, il survint un débordement si considérable que le lit de la Monne fut comblé dans toute l'étendue de l'héritage du suppliant et même au delà, qu'une grande partie de ses saulées fut détruite, que le chemin fut longtemps intercepté par le nombre des canaux différents qu'avait formé le torrent dans sont débordement... »*

*« Le 5 du présent mois de juillet 1763, il est survenu un si grand débordement de la Monne, dans un temps où à cause des pluies les foins n'étaient point encore encueillis, que cette rivière a emporté le pont de bois qui est aux gens de pieds qui suivent le chemin dont il est parlé ci-dessus, qu'elle a comblé de sable, pierre et rochers son lit dans toute l'étendue et au-dessous de l'héritage du suppliant, qu'elle s'est détournée en plusieurs canaux... »*

Le 2 août 1763, le Sieur Dijon, ingénieur des Pont et chaussées, évoque de façon identique l'évènement de décembre 1755 :

*« Fin 1755, la rivière Monne déborde à quitter sont lit, se divisa en plusieurs branches, coupa le chemin et endommagea les héritages au-dessous de Tallende... »*

Suite à cette crue, des dispositions ont été prises par les autorités pour éviter les dégradations provoquées par la rivière<sup>(4)</sup> :

*« Vu la requête présentée pour le compte de la paroisse de Tallende et le rapport du Sieur Dijon ingénieur des ponts et chaussées de cette province portant que les débordements de la rivière Monne ont rendu impraticable le chemin qui conduit de Saint-Saturnin, Saint-Amant et Tallende à Saint-Sandoux, Issoire et autres lieux voisins par les différents lits que la rivière a formé au travers du chemin,*

*Nous, intendant ordonnons qu'il sera creusé un nouveau canal de 36 pieds (11 mètres) de largeur pour réunir les eaux de la rivière dans un seul lit conformément au devis qui a été dressé suivant nos ordres par le Sieur Dijon... »*

- Veyre :

Deux documents relatif au village de Veyre, permettent de mettre à jour un autre type d'inondation dans cette paroisse : le ruissellement périurbain (la prise de conscience de ce type de risque n'est donc pas récente !). Le seul évènement daté de ce genre est celui du **3 septembre 1759**, les autres sont seulement évoqués. Dans une requête, Jean Marnaz, Maître de poste au lieu de Veyre, relate les fait comme suit<sup>(5)</sup> :

*« Depuis environ douze ans que ce pont est construit, il est arrivé trois fois que les ravines ont rempli de boues, de terres, de pierres et d'eau, non seulement les bâtiments, mais encore le grand chemin qui traverse la ville, et expressément le moy dernier, trois du présent moy de septembre 1759, et qui a laissé dans le village une si grande quantité de terrain qu'on ne peut entrer dans les maisons et qu'il est urgent, tant pour le village que pour le public d'y pourvoir tant pour le présent que pour l'avenir, d'autant que s'il arrivait maintenant des ravines, les bâtiments du village ne pourraient résister et que s'il se trouvait dans Veyre des voitures ou autres passants lorsque ces ravines arriveraient, ils périraient nécessairement. »*

Dans un devis daté du **7 juin 1760**, le Sieur Dijon qui a « examiné les dommages que cause la ravine qui descend des puy de Monton et Marmant dont les eaux, dans le temps des orages, se répandent dans toutes les maisons du village de Veyre ... » estime « qu'on ne peut éviter ces dommages qu'en fouillant un canal de 6 pieds (2 mètres) de largeur sur 4 pieds (1,2 mètre) de profondeur pour conduire les eaux de ladite ravine dans la rivière de Monne<sup>(6)</sup> ».

Ainsi, le dépouillement des documents de l'ancien régime permet de dégager au minimum quatre cas de sinistre qu'il n'est pas toujours possible de dater avec précision :

- une ou plusieurs crue de la Monne **antérieures à 1755** (Saint-Saturnin) ;

- une crue en **décembre 1755** (Saint-Amant, Tallende) ;

- une inondation périurbaine de Veyre le **3 septembre 1759** et deux ou trois autres évènements du même type au cours des douze années précédentes. Ces inondations ont pu coïncider avec des crue de la Veyre ;

- une crue de la Monne le **5 juillet 1763**.

Seule la trace d'une crue a pu être retrouvée au XIX<sup>ème</sup> siècle : la crue du **18 juillet 1835** à Saint-Amant-Tallende. Cet événement s'est produit simultanément avec les inondations de Saint-Sauve, Royat, Chamalière et Clermont-ferrand.

On peut remarquer qu'apparemment, ce sont les crues de la Monne qui ont été les plus désastreuses. Cela va dans le sens de l'observation faite dans le chapitre 1, selon laquelle le bassin versant de la Veyre à l'amont de Tallende n'est pas entièrement actif hydrologiquement et donc, qu'à superficie égale les réponses à une précipitation intense ne sont pas équivalentes d'un bassin versant à l'autre.

(1) La première date est incertaine, les deux autres documents ont été datés du 11 mai 1737 et 10 mars 1755.

(2) Requête pour éviter la dégradation du pont de Saint- Amant.

(3) Requête de Benoît Duvernin, Docteur à Clermont, à Monseigneur l'intendant de la province d'Auvergne (juillet 1763).

(4) Ordre de Jean-Batiste François de Lamichodière, Comte d'Haulteville et intendant de la province (23 janvier 1756).

(5) Requête de Jean Marnaz, Maître de poste au lieu de Veyre, à Monseigneur l'intendant de la province d'Auvergne (septembre 1759).

(6) Dans tous les documents examinés, il n'est fait mention que de la rivière la Monne. Ce que le Sieur Dijon appelle la Monne au droit du village de Veyre, dans son devis, est appelé le ruisseau de la Veyre aujourd'hui. Ceci peut introduire un doute quand aux témoignages relatifs à la paroisse de Tallende où s'écoulent les deux ruisseaux.

## 3.2. LES CRUES CONTEMPORAINES

Plusieurs études concernant les risques d'inondation au droit du bassin versant de la Veyre ont été réalisées :

↳ Etude des risques d'inondation dans le département du Puy de Dôme « la Veyre et la Monne » réalisée par le CETE de Clermont-Fd en 1992.

↳ Etudes des Directives aux Risques Majeurs (DRM) concernant les communes de Tallende, de Veyre et des Martres de Veyre réalisées par la SOMIVAL et le CETE de Clermont-Fd.

La synthèse de ces études, ainsi qu'une enquête <sup>auprès</sup> des riverains des communes concernées ont permis de répertorier les crues les plus remarquables de la Veyre et de la Monne qui se sont produites au 20<sup>em</sup> siècle.

Les informations récoltées reflètent parfois très partiellement l'ampleur de la crue en raison de la perte de mémoire des riverains concernant les événements les plus anciens. Parfois, seule une date a été citée, sans plus d'informations. Ces dates sont les suivantes : 1929, 1965, 1976, 1992 (5 et 11 juin) et 1994. Seront donc décrits, ci-après, les événements les plus marquants.

**Remarque** : dans la suite de l'étude, un certain nombre de rues seront citées, ces dernières sont localisées sur les cartes reportées en annexe.

### 3.2.1. CRUE DE 1943

↳ Sur les communes d'Aydat, de Saint-Amant-Tallende et de Tallende, aucune information n'a été recueillie.

↳ Concernant la commune de Veyre Monton, elle est décrite comme la plus importante du siècle, sans plus de précision.

↳ C'est aux Martres de Veyre que quelques informations ont pu être recueillies :

- La *rue du Pressoir* était totalement submergée .

- Une partie de la rivière est canalisée sous la *rue des Vigiers* et l'eau remontait par refoulement dans la rue.

### 3.2.2. CRUE DU 10 NOVEMBRE 1976

↳ Aucune information n'a été recueillie sur les communes de Veyre et d'Aydat.

↳ A Saint-Amand-Tallende, la minoterie a été inondée. Depuis cette époque, la cour a été élargie et des bâtiments détruits (garages). Ces aménagements ont permis l'élargissement du champ d'inondation.

↳ A Tallende, la *rue des Forts* était inondée (il y avait environ 40 cm d'eau). L'emplacement de la *laiterie*, qui n'existait pas encore, était inondé ainsi que la *memuiserie*. A l'aval de l'agglomération, l'ensemble des vergers était inondé.

↳ Aux Martres de Veyre, le terrain sur lequel est implanté actuellement le *supermarché* était recouvert d'eau.

### 3.2.3. CRUE DU 11 JUIN 1992

Deux crues se sont produites au mois de juin : le 5 et le 11. Celle du 11 juin fut la plus importante et décrite comme étant assez violente.

↳ A Saint-Amand-Tallende, à l'amont de l'ouvrage de la rue du Montet se trouve une habitation qui a subi une inondation (1,27 m dans le garage). Cette dernière a été provoquée par la mise en charge de l'ouvrage (qui à l'époque était une buse) qui a créé une remontée du niveau d'eau à l'amont.

↳ A Tallende, il y avait 30 cm d'eau sur la route devant la *memuiserie*. L'eau venait de la Monne. Le stade a été entièrement submergé et le chemin départemental n°96 a été coupé. Concernant le *lotissement*, ce dernier a été protégé par un mur, seul un peu d'eau est passé par infiltration sans créer de dégâts.

↳ A Veyre, le stade a été inondé. Les deux ouvrages de la RD978 sont passés en charge. Ils ont joué un rôle de barrage et ont provoqué l'inondation des maisons situées à l'amont. A l'aval, le lieu-dit « le Val Marie » a été inondé, ainsi que certaines maisons situées en rive gauche.

↳ Aux Martres de Veyre, la crue a été jugée plus violente que celle de 1943.

Le moulin situé au lieu dit « Biberon », à l'entrée de la commune a été inondé, ainsi que le lotissement lui faisant face.

Au niveau de l'agglomération, le supermarché n'a pas été inondé. La rivière a débordé au niveau de l'écluse et a envahi la *rue des Vigeries* et la *rue du Pressoir*. Par ailleurs, la Veyre a coupé la RD225 et s'est engouffrée dans la *rue de la Monnénade* pour retrouver son lit au niveau du pont.

Enfin, le moulin, situé juste à l'amont de la confluence avec l'Allier, a été inondé et le pont adjacent, submergé.

#### **3.2.4. CRUE DE NOVEMBRE 1994**

La crue de 1994 a eu une amplitude similaire à celle de 1992. Elle s'est produite de jour contrairement à la précédente, ce qui a permis aux habitants de prendre leur disposition.

Les mêmes points sensibles qu'en 1992 ont été touchés, c'est pourquoi nous ne ferons pas de description minutieuse de cette crue. A Veyre Monton, une riveraine (Mme Peuchot) a pu prendre un certain nombre de clichés qui donne une idée de l'étendue des dégâts au niveau de sa commune. (Cf photos p.16 à p.17)

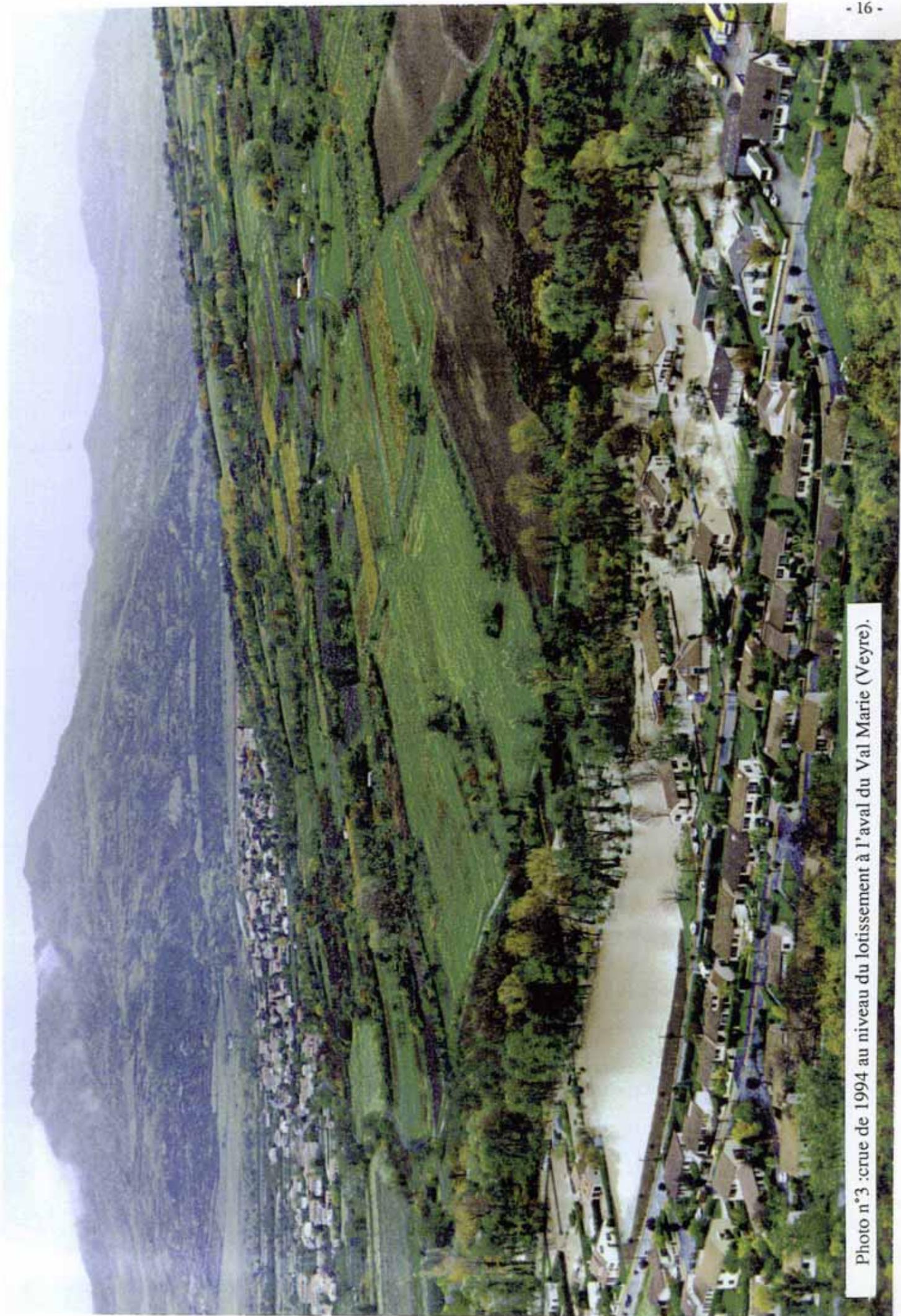


Photo n°3 : crue de 1994 au niveau du lotissement à l'aval du Val Marie (Veyre).

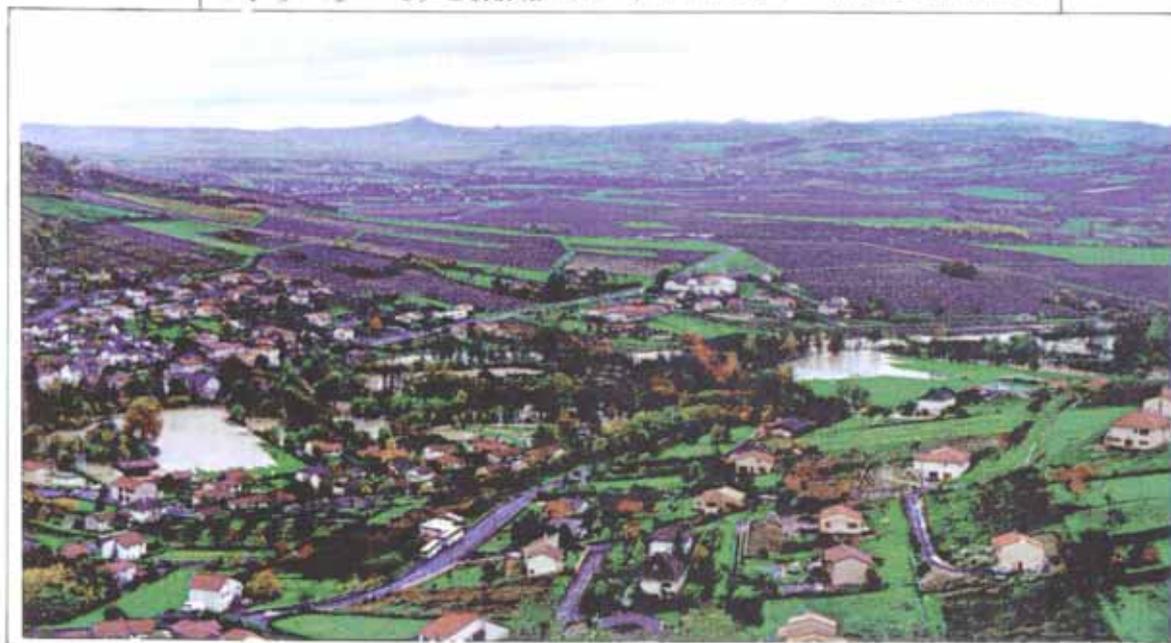
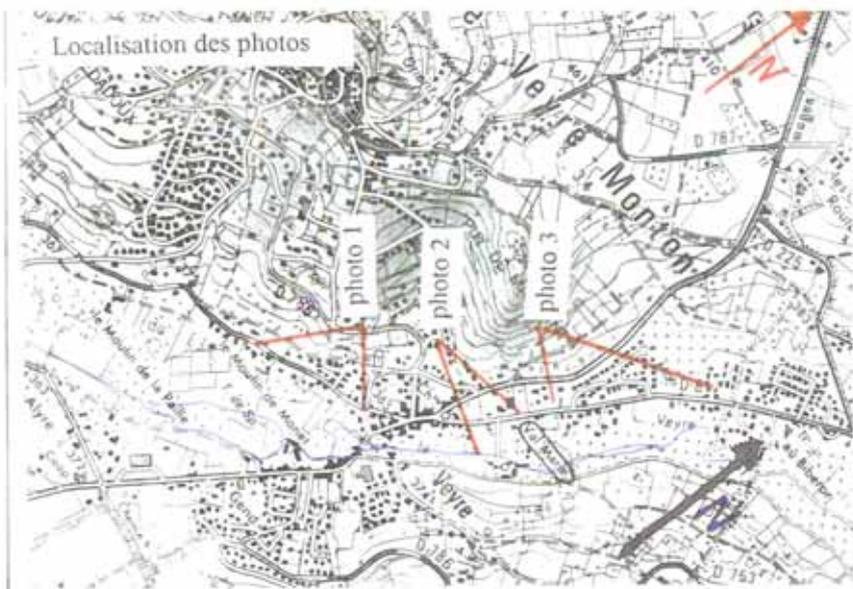


Photo n°1 : crue de 1994 à l'amont du pont de l'agglomération de Veyre.

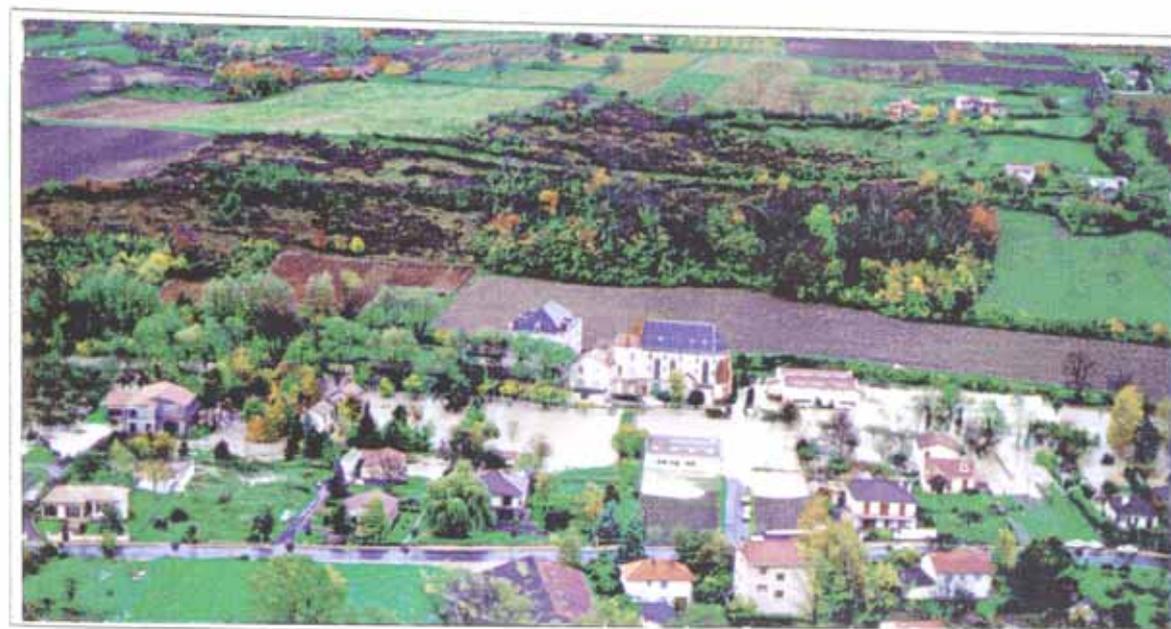


Photo n°2 : crue de 1994 au Val Marie (commune de Veyre).

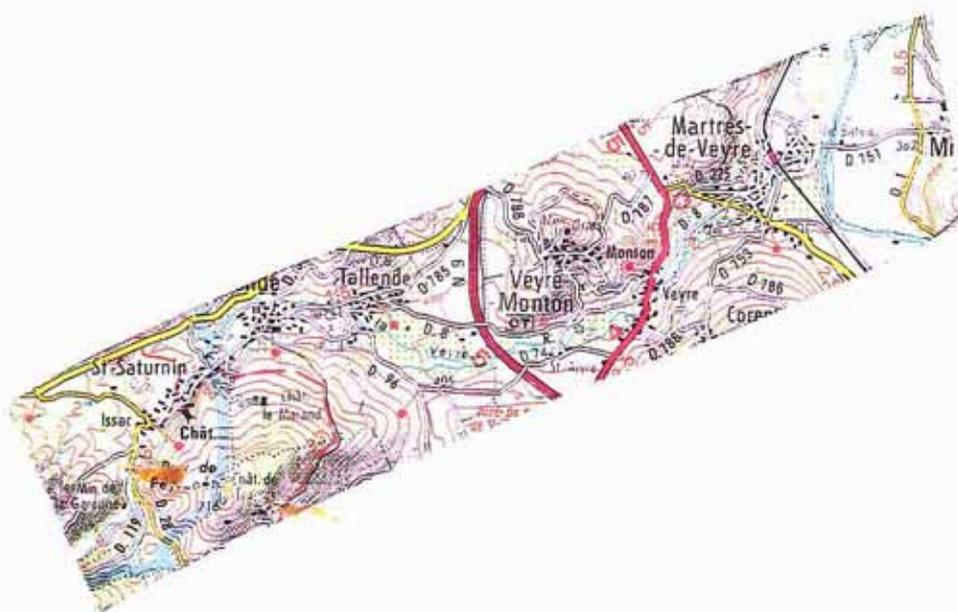
### 3.2.5. CONCLUSION

On peut remarquer que sur l'ensemble des périodes étudiées, ce sont les crues de la Monne qui ont été les plus importantes. Cela corrobore d'une part, l'observation de C.Bouchet (Cf « hydrogéologie du milieu volcanique »), selon laquelle, une partie des eaux précipitées sur le bassin versant de la Veyre à l'amont de Tallende est infiltrée dans la cheyre d'Aydat et d'autre part le rôle d'écrêteur de crue du lac.

Concernant la hiérarchisation des évènements, il semble que les crues les plus importantes aient été celles de 1943, 1992 et 1994, au niveau des communes de Tallende, de Veyre et des Martres de Veyre. Le faible écart de temps qui sépare les deux derniers évènements nous amène à nous interroger quant au développement parfois anarchique de l'urbanisation dans le lit majeur de la rivière (facteur qui aggrave les risques d'inondation). Les limites de la crue de 1992, étant relativement bien connues sur ces communes, ont été reportées sur des cartes aux 1/5 000 pour les zones urbanisées et aux 1/10 000 pour l'ensemble des communes, dans l'annexe n°1. Etant donné le manque de précision quant à l'extension du champ d'inondation d'une crue importante sur les communes d'Aydat et de St-Amand-Tallende, la cartographie d'une crue contemporaine n'a pas été effectuée sur ces communes.

ETUDE DES RISQUES D'INONDATION  
DANS LE DEPARTEMENT DU PUY-DE-DOME

---



*La Veyre et la Monne*

---

TALLENDE -- VEYRE-MONTON -- MARTRES DE VEYRE

**La Veyre et la Monne**  
**TALLENDE**

**- M. Pichaud, adjoint au maire :**

. crue de 1976 : les terrains se trouvant entre la Veyre et la Monne étaient inondés.

Au lieu dit "Le Grand Verger", point A planche 1, un seuil sur la rivière facilite les débordements.

Au lieu dit "La Gravière" (voir planche 2), le terrain est plat, donc l'eau s'étend mais les habitations à cet endroit ne sont pas touchées.

En ces deux points, la rivière n'a pas été draguée. par contre, en 1984 ou 1985, la Monne et la Veyre ont été draguées.

**- Mme Castella point B planche 1 :**

. crue de 1976 : elle avait 40 cm d'eau dans le sous-sol.

La grange était également inondée ainsi que la rue des forts jusqu'à la place des fontaines (voir champ d'inondation sur planche 1).

**- M. Mallet, menuisier point C planche 1**

. crue du 10 novembre 1976 : l'eau débordait vers la laiterie point D planche 1 (sur la Veyre) suivant les flèches de la planche 1. Hauteur d'eau : 50 cm au portail.

En 1976, la laiterie n'existait pas mais à cet endroit, il y avait des sources. Donc cet endroit était inondé.

Depuis 1976, la rivière a été curée et les sortie d'égouts ont été modifiées.

. crue de 1981 : hauteur d'eau : 30 cm dans la grange (point E planche 1) située en contre-bas par rapport aux autres bâtiments. Les autres bâtiments n'avaient pas été touchés.

. crue du 11 juin 1992 : 30 cm d'eau sur la route devant la menuiserie, 10 cm d'eau dans la menuiserie. L'eau venait de la Monne. Le stade a été complètement submergé par les eaux, le chemin départemental n°96 allant à Vic le Comte était coupé. Hauteur d'eau dans le stade : voir photo 1 et 2 de la laisse de crue sur le grillage.

Le lotissement été protégé par un mur d'environ 2 m de haut, le longeant. Seuls quelques garages ont été légèrement inondés.

**- M. Demuynck, point F planche 1 :**

Les sous-sols étaient inondés en 1982 et 1992. L'eau venait des vergers, c'est à dire de la Monne.









COMMUNE DE LA SAUVETAY

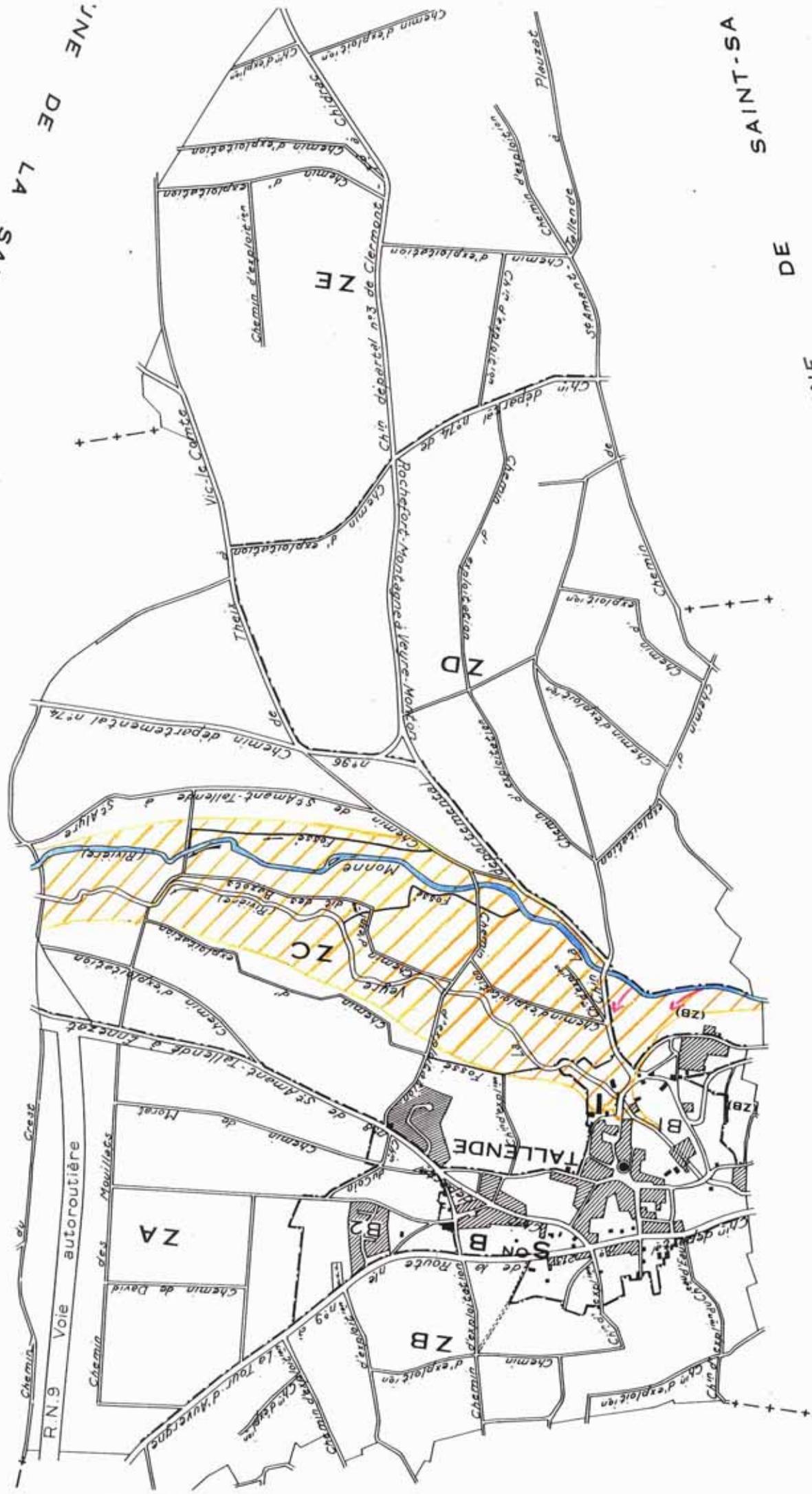
COMMUNE DE SAINT-SA

COMMUNE DE

COMMUNE DE SAINT-AMANT-TALLENDE

COMMUNE DE

COMMUNE DE SAINT-AMANT-TALLENDE



DIRECTION DES DEBORDEMENTS

CHAMP D'INONDATION DU 11 JUIN 1992

**La Veyre et la Monne**

**VEYRE MONTON**

**- M. Join, pompier :**

Il a connu les différentes crues :

- . 1943 : la plus forte
- . 1955
- . 1982
- . le 11 juin 1992 : crue plus importante qu'en 1982 et même intensité que celle de 1965.

**- M. Chabrilat, mairie de Veyre-Monton :**

La crue du 11 juin 1992 a été assez violente.

Le champ d'inondation de cette crue a été délimité à partir du POS. Monsieur Chabrilat veut changer le POS existant en tenant compte de cette crue.

Plusieurs habitations ont été submergées par les eaux. Notamment la maison située au point A, planche 1 avait de l'eau jusqu'aux fenêtres voir photo 1 et 2. Et la maison située au point B, planche 1 était entourée d'eau mais l'habitation par elle-même était hors d'eau voir photo 3.

**- M. Valleix Jean-François :**

Il s'est rendu sur place lors de la crue du 11 juin 1992.

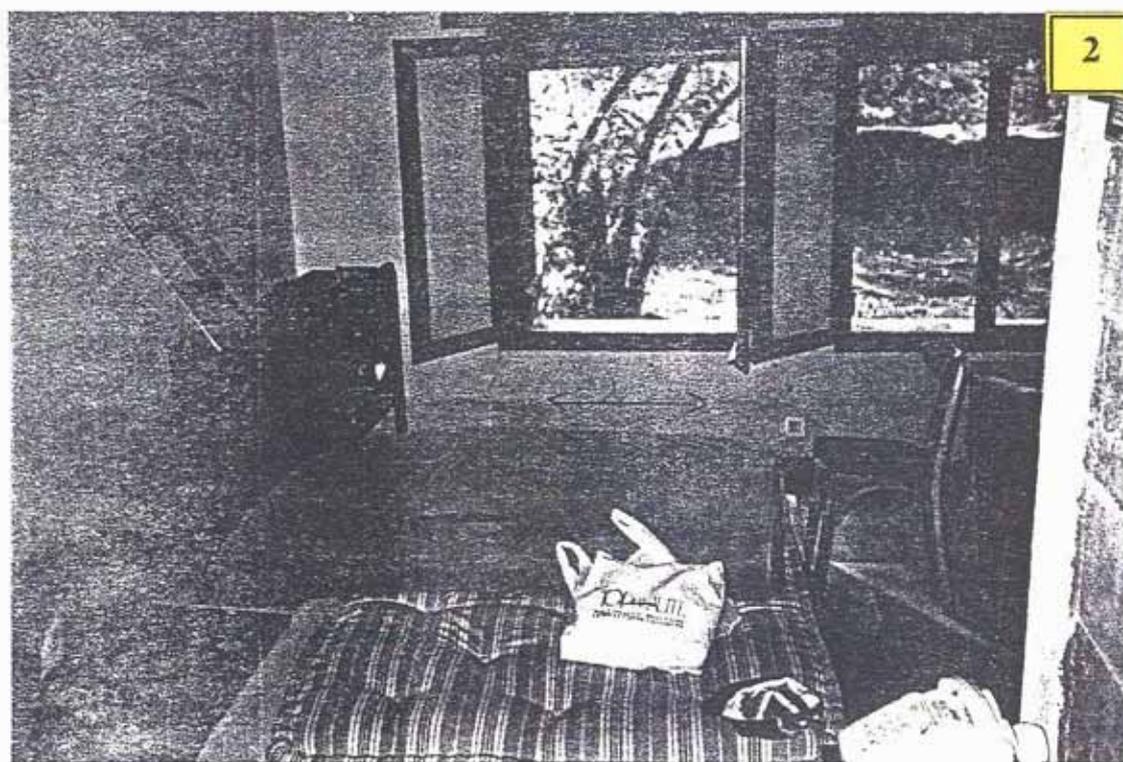
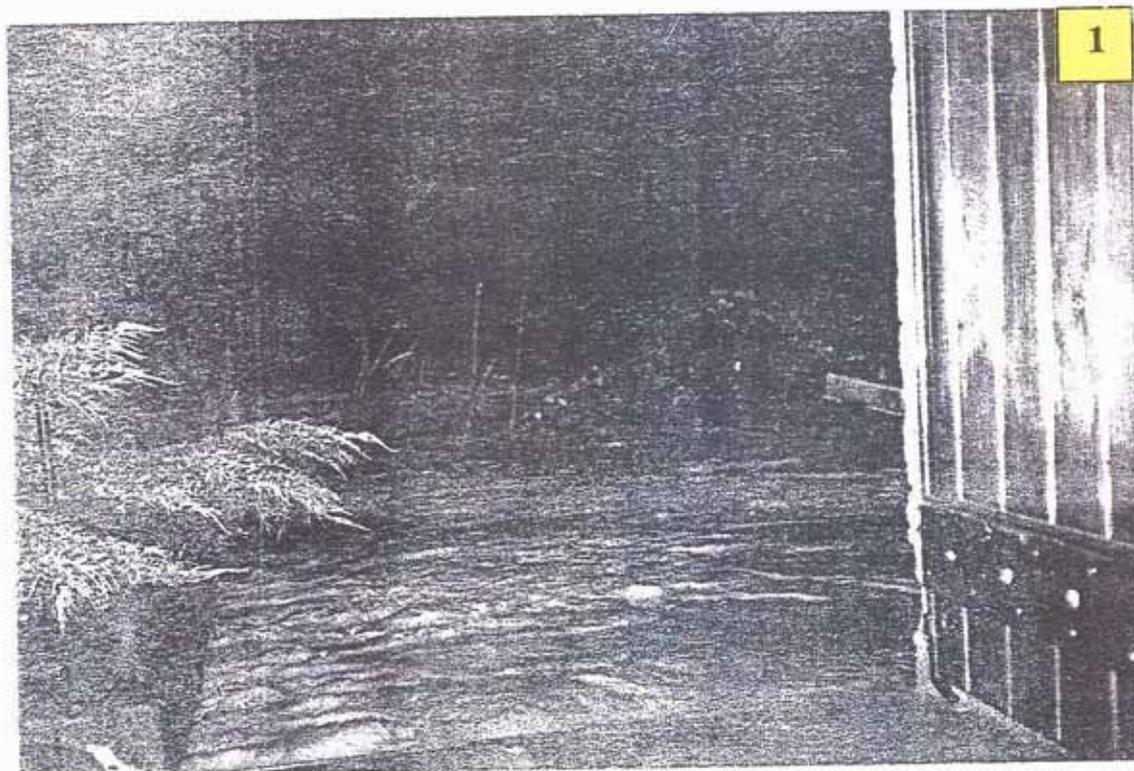
Au lieu "Poumand" point C, planche 2, l'ouvrage était en charge, les débordements avaient lieu principalement rive droite.

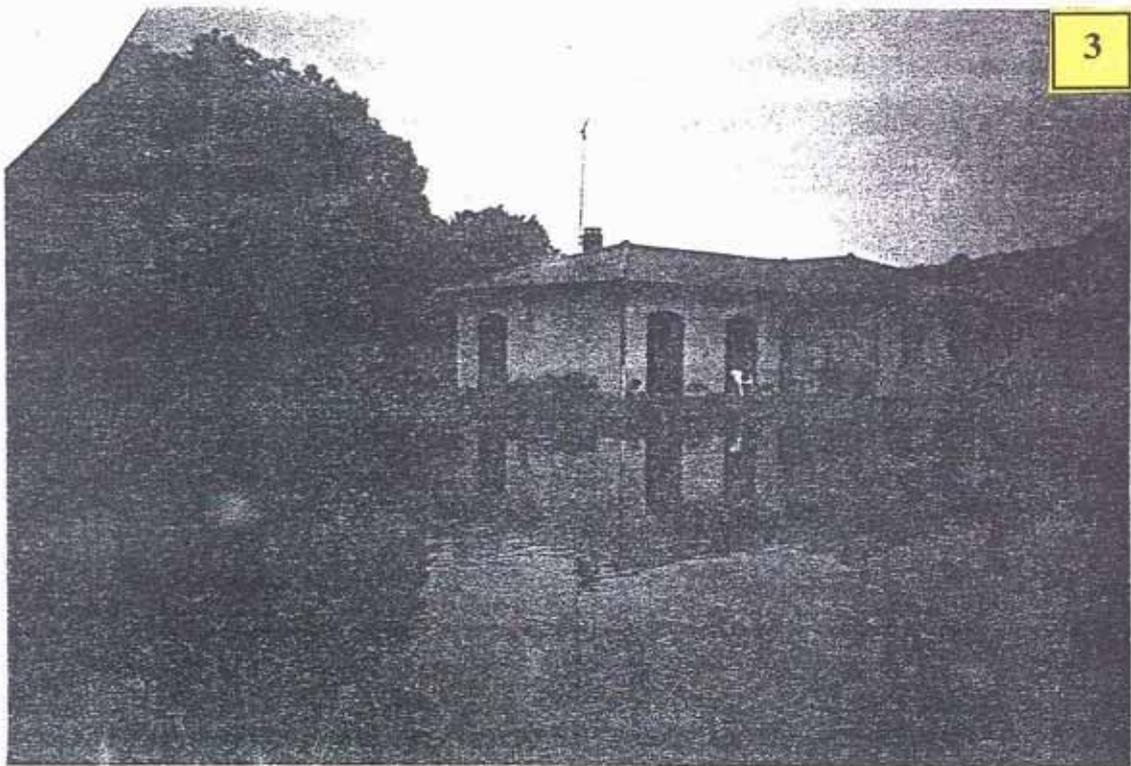
Les 2 ouvrages sur le chemin communal entre la D8 et la D 74, point D, planche 2 (Saint Alyre) étaient en charge. A cet endroit le champ d'inondation était d'environ 150 m de large.

Le terrain de sport était inondé.

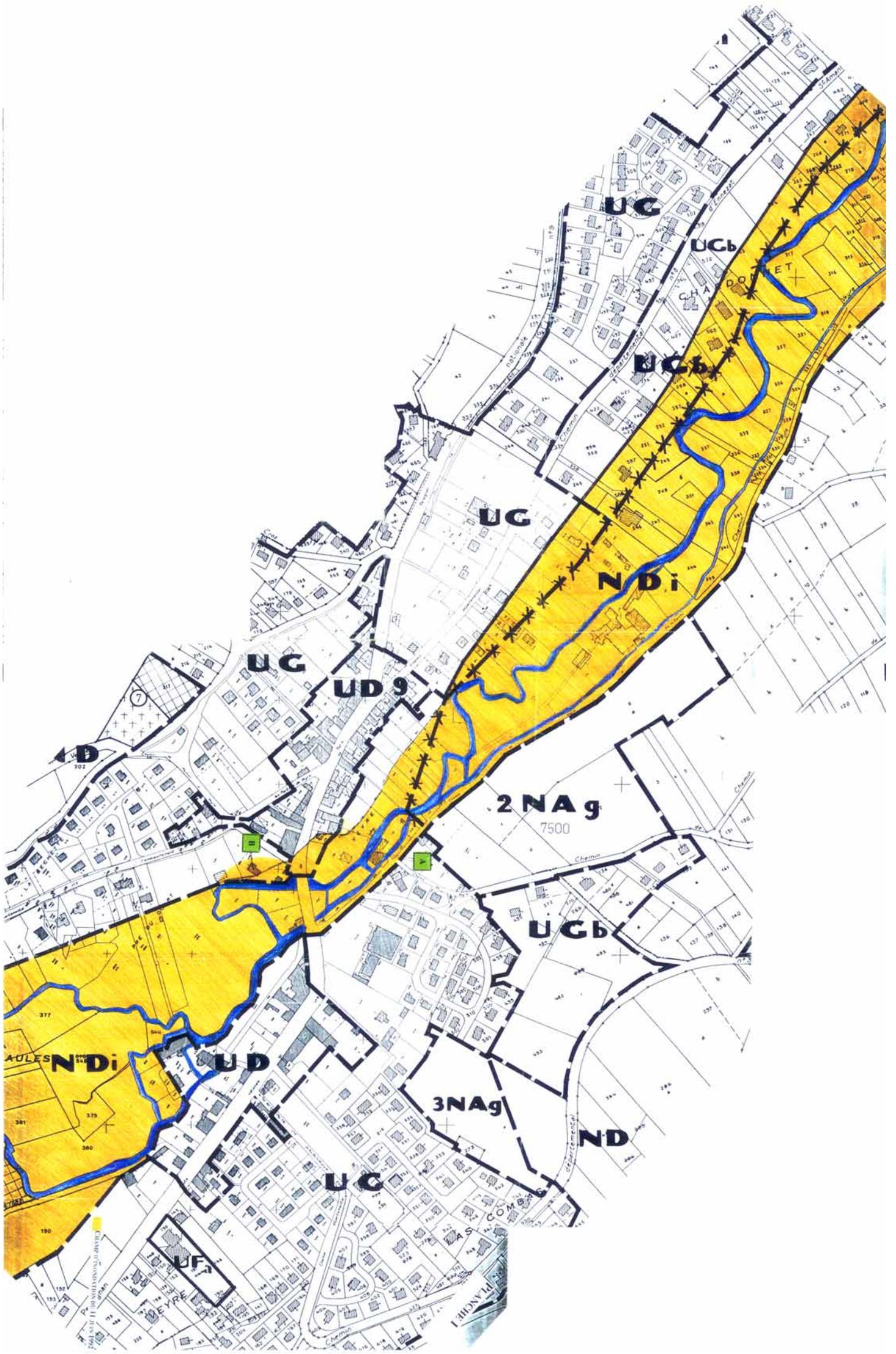
Il y avait à Veyre des traces de la crue sur le garage à proximité du monument aux morts à environ 1 m du sol.

La zone inondable sur la carte 1 et la planche 3 a été délimitée à partir des documents de monsieur le Maire et de Monsieur Valleix. La crue du 11 juin 1992 a été assez violente.

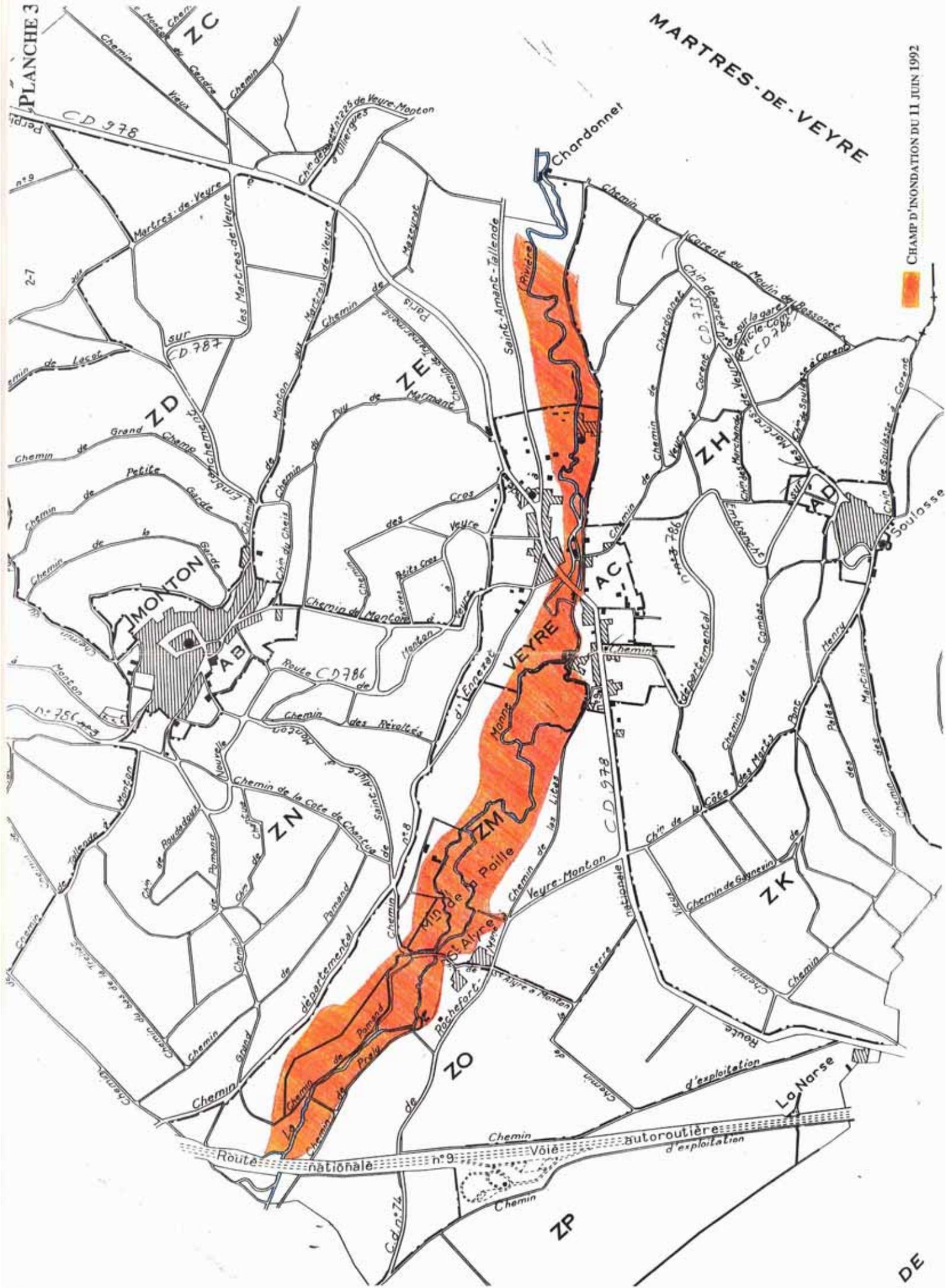












**La Veyre et la Monne**  
**LES MARTRES DE VEYRE**

**- M. Rose :**

Il avait vu l'eau arriver au raz du tablier du pont de la rue du Grand Clos avant les événements de 1992.

Son verger est inondable point A, planche 1.

**- M. Barbalat :** rue du pressoir, point B planche 2 avait 7 cm d'eau dans sa maison en 1943.

Le 11 juin, la rue du Pressoir était totalement submergée voir photo 1.

**- M. Berlier :** rue du pressoir, point C planche 2 voit son sous sol inondé à chaque crue.

Une partie de la rivière est canalisée, elle passe sous la rue des Vigeries. En 1943, l'eau arrivait à sortir par jets sur la route.

Dans les années 1980-1985, Mme Berlier se souvient avoir connu une crue moins importante que celle de 1943.

1992, voir photo 1.

**- M. Bion - Adjoint au maire :** nous a aidé à délimiter les zones inondables.

. crue de 1929

. crue de 1943 : crue importante, le champ d'inondation est délimité sur la planche 2.

. crue de 1976 ou 1977

Le terrain sur lequel est implanté le supermarché était inondable. Lors de sa construction, le terrain a été drainé.

. crue du 5 juin 1992 : pas beaucoup de dégâts

. crue du 11 juin 1992 : très forte, plus importante que celle de 1943.

Le supermarché était hors d'eau.

L'eau a débordé au niveau de l'écluse point D, planche 2 et photos 2 et 3, et a envahi la rue des Vigeries, photos 4, 5, 6 - photo journal 2, et la rue du Pressoir, photo 1. Même les plus âgés n'avaient jamais vu l'eau dans la rue des Vigeries. Lors d'une forte crue, l'eau avait débordé vers l'écluse mais n'avait provoqué qu'une inondation partielle car l'eau était récupérée par un collecteur d'eau.

Autre fait encore jamais vu, la Monne a quitté son lit au niveau du point E planche 1, elle a coupé la route puis est allée envahir la rue de Monénade, photo journal 1 et photos 14, 15 et 16 (sur la poubelle) et planche 1.

Le lotissement à la limite de commune d'Orcet était aussi sous les eaux point F, planche 1.

L'eau passait par dessus le pont des roches et dans le Moulin, point G, planche 1. Ce moulin avait déjà été touché par les inondations.

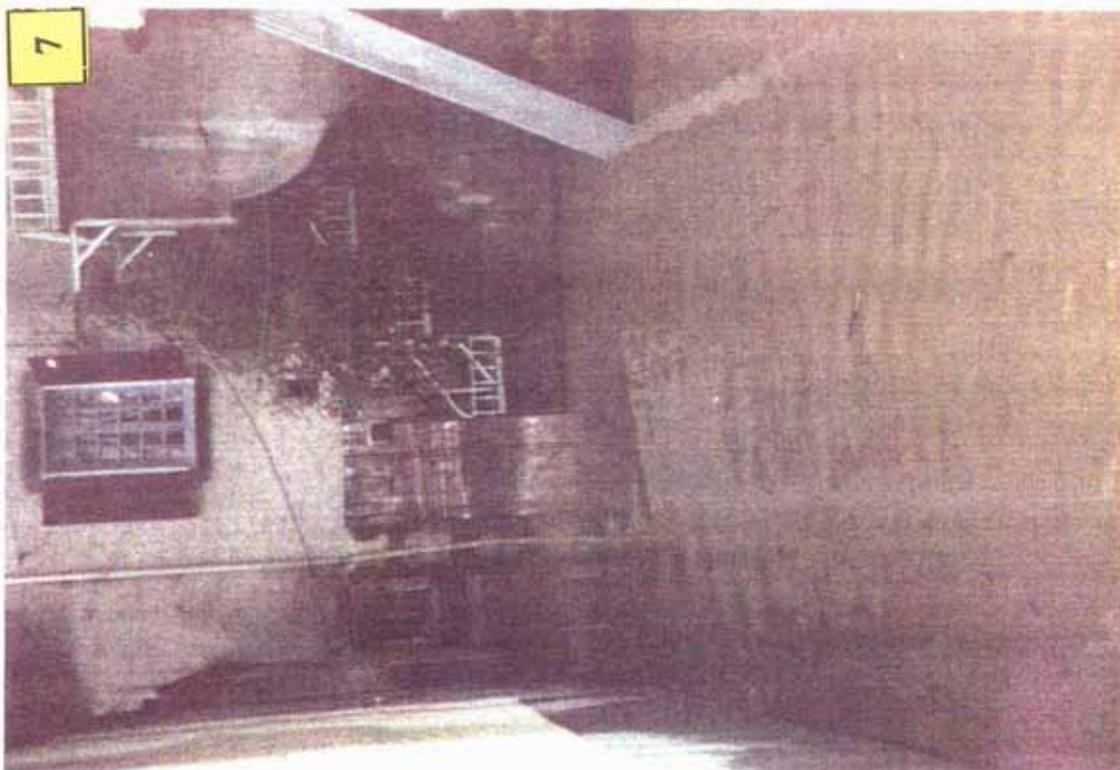
- **Mme Choffrut, point H, planche 2** avait 65 cm dans le sous-sol ; voir photos 7, 8, 9.

La photo du journal a été prise lors de la décrue, en fait, le portail n'était plus visible au moment culminant de la crue.









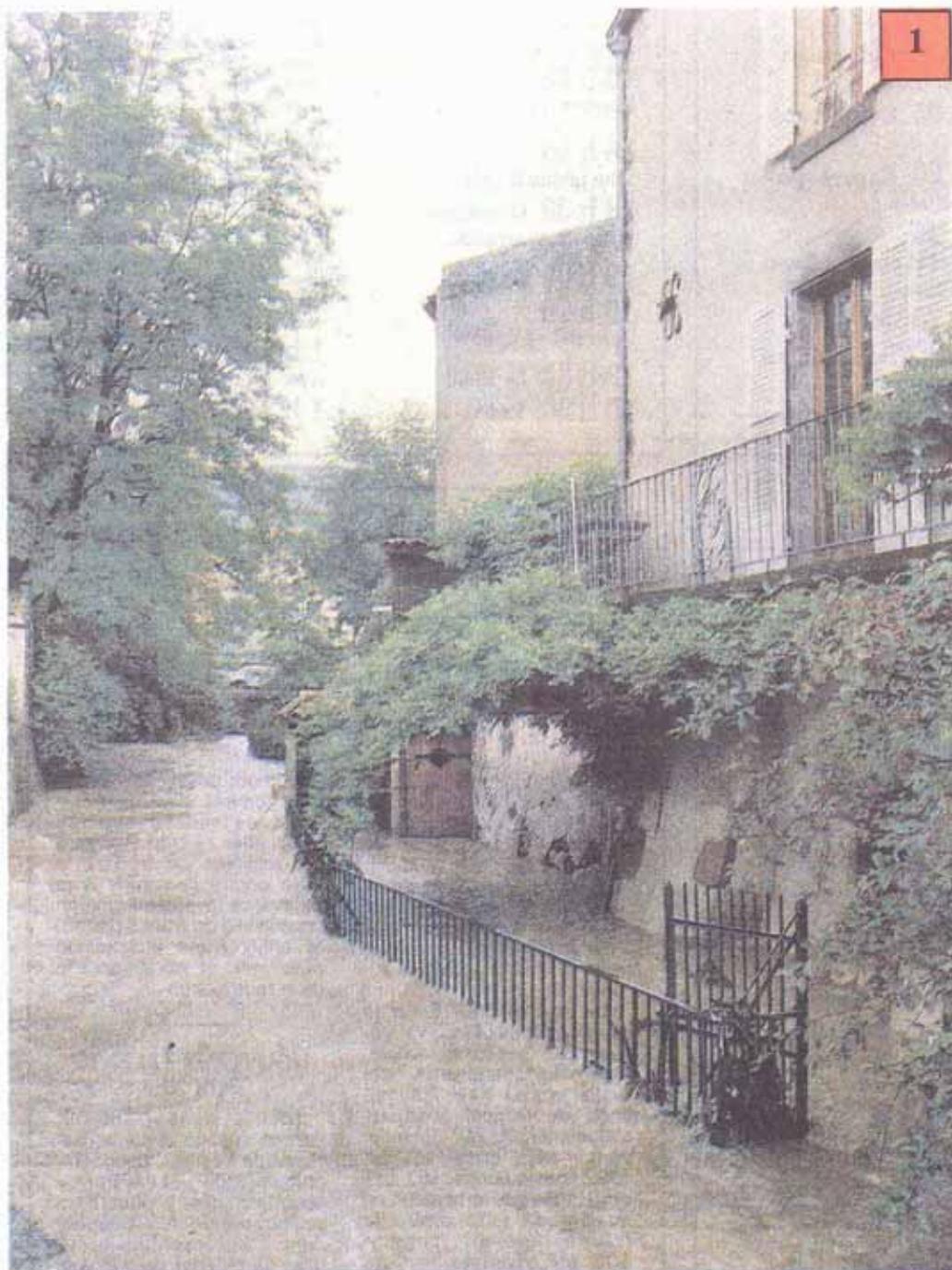




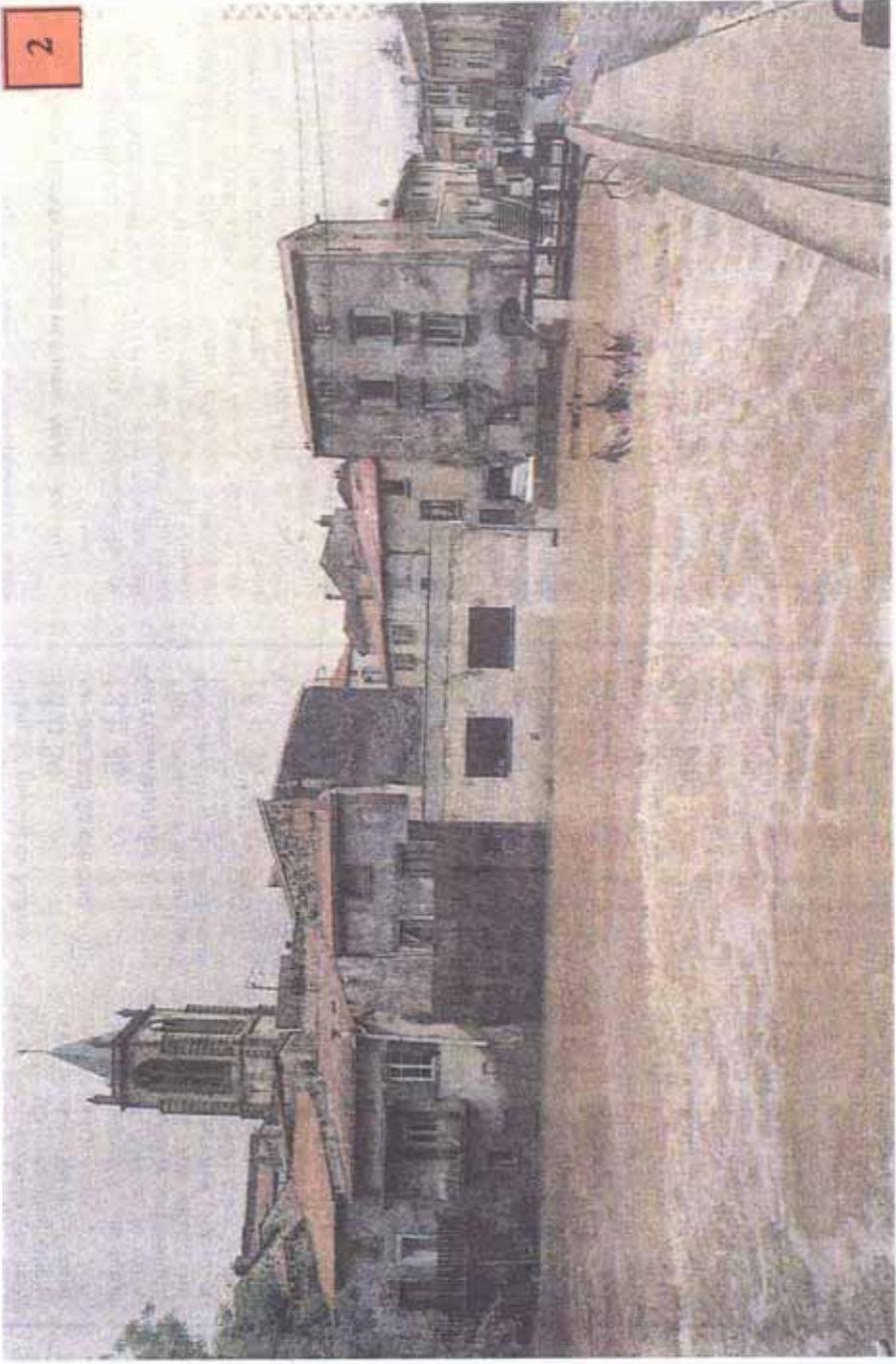








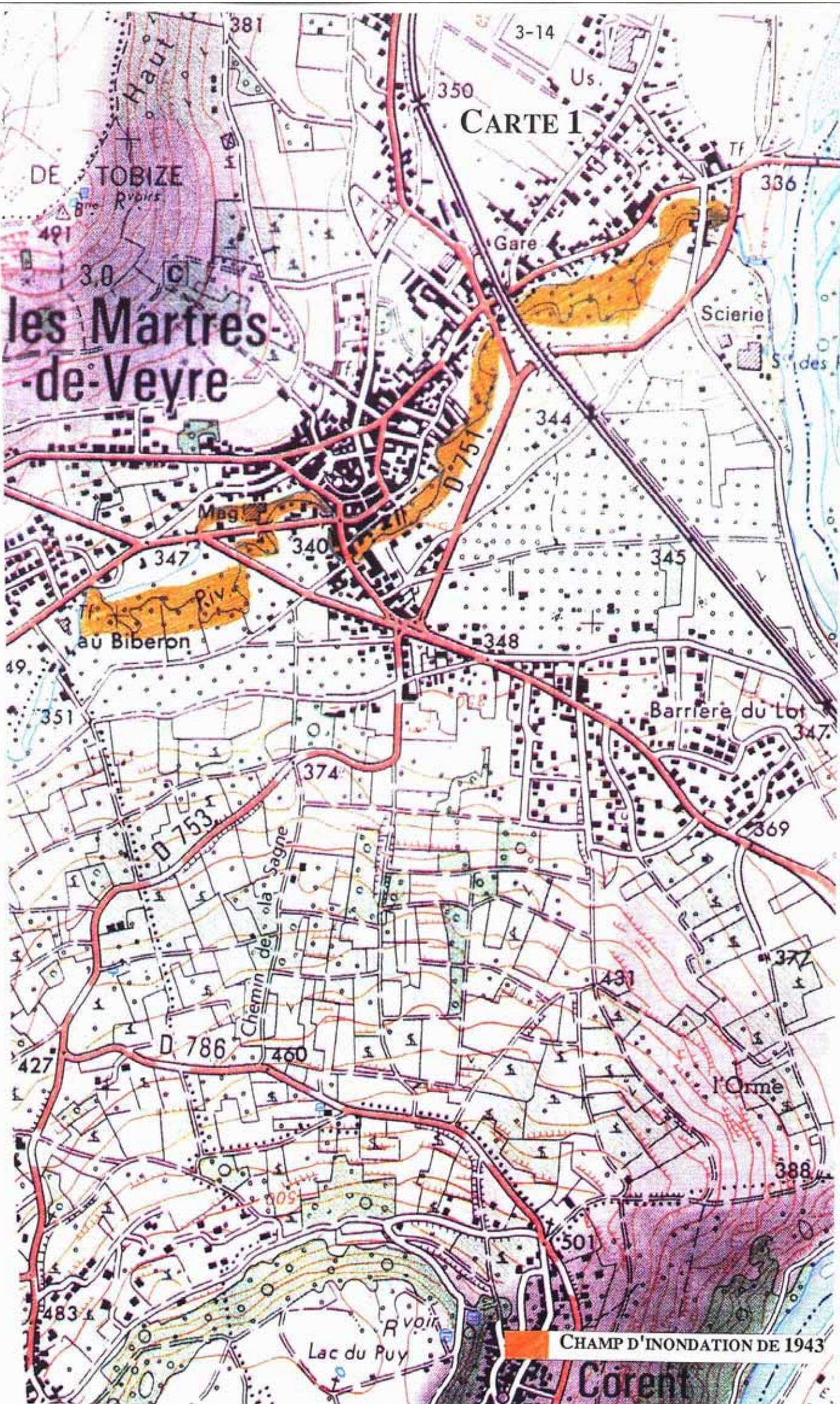
*La Veyre transformée en torrent, dévale les rues des Martres.*



2

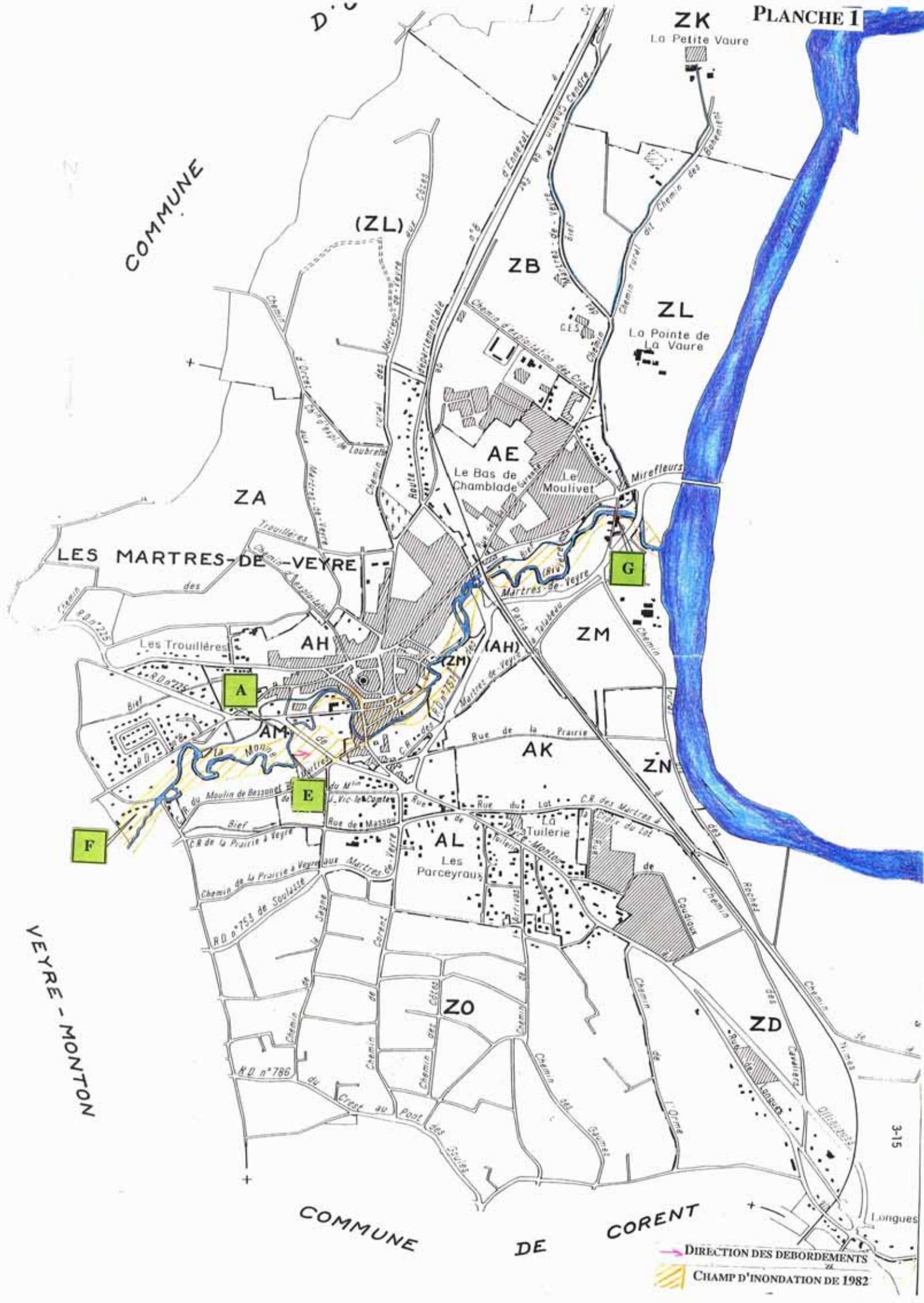
CARTE 1

les Martres-de-Veyre



CHAMP D'INONDATION DE 1943

Corrent



COMMUNE

D. U.

ZK  
La Petite Vaure

(ZL)

ZB

ZL  
La Pointe de  
La Vaure

ZA

AE  
Le Bas de  
Chamblade

Le Moulivet

LES MARTRES-DE-VEYRE

ZM

Les Troullères

AH

(AH)

ZM

G

AK

ZN

AM

E

F

AL  
Les  
Parceyroux

ZO

ZD

VEYRE-MONTON

COMMUNE  
DE

CORENT

DIRECTION DES DEBORDEMENTS  
CHAMP D'INONDATION DE 1982

3-15

Longues



N  
AM